

PLAN STRATÉGIQUE ACTUALISÉ 2015-2023

INTRODUCTION

Face à la durée de la pandémie et à ses impacts à court et à moyen termes, le conseil d'administration optait, à l'automne 2021, pour une actualisation du plan 2015-2021 plutôt que pour l'élaboration immédiate d'un nouveau plan quinquennal.

Ce document présente donc le plan stratégique actualisé qui guidera les décisions et les actions du Cégep de Saint-Hyacinthe jusqu'en 2023.

Emmanuel Montini Directeur général

STRATÉGIE

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	ation et les services offerts aux étudiants (PLAN DE RÉUSSITE). Priorités d'intervention
1.1 Maintenir la persévérance scolaire à l'enseignement ordinaire tout en soutenant l'intégration d'étudiants dont le parcours a été affecté par la pandémie		1.1.1 Poursuivre le renforcement des services offerts aux étudiants présentant des besoins particuliers.
	Maintien dans chaque programme d'études du : • taux de réinscription au 3° trimestre (TC TP, MC-MP).	1.1.2 Favoriser l'intégration et l'appui à la réussite des nouveaux étudiants affectés par la pandémie.
		1.1.3 Mettre en œuvre des stratégies ciblées d'appui à la réussite dans les programmes dont les étudiants éprouvent des difficultés sur le plan de la persévérance scolaire.
	 taux de réussite de l'ensemble des cours à la 1^{ère} session. 	1.1.4 Poursuivre l'amélioration de la cohérence entre les différentes interventions en soutien à la réussite.
		1.1.5 Poursuivre la stratégie pour améliorer la réussite des quasi-diplômés.
		1.1.6 Faciliter le choix vocationnel par des activités orientantes.
1.2 Renforcer l'importance de la formation générale et la qualité de la langue	Maintien du taux de réussite actuel des cours de la formation générale.	1.2.1 Renforcer l'intégration de la formation générale au sein des programmes d'études.
	Maintien d'un taux de réussite à l'ÉUF supérieur à celui des	1.2.2 Assurer collectivement le rayonnement de la formation générale.
	collèges du réseau public.	1.2.3 Valoriser la qualité de la langue française.
1.3 Assurer le dynamisme pédagogique et la qualité de l'enseignement	Le bilan de la DÉ présente les réussites et les initiatives pédagogiques déployées pendant l'année et le Collège en témoigne.	1.3.1 Encourager les approches et les projets pédagogiques mobilisateurs et innovants.
		1.3.2 Valoriser et soutenir les projets de perfectionnement disciplinaire et pédagogique au service de l'actualisation des programmes d'étude.
	Une proposition de modification du programme d'évaluation du personnel enseignant a été déposée au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion	1.3.3 Revoir le programme d'évaluation des enseignants, notamment en étudiant la possibilité d'une démarche réflexive et formaliser le processus d'intégration des nouveaux enseignants.
	collective.	1.3.4 Favoriser les expériences de terrain liées aux programmes de formation.
	Un projet sur la place de l'enseignement à distance a été déposé au CA avant	1.3.5 Assurer collectivement le rayonnement de nos réussites pédagogiques.
	le 30 juin 2023 après une réflexion collective.	1.3.6 Travailler à l'obtention d'un consensus sur la place et la forme de l'enseignement à distance au Collège au terme d'une réflexion collective.

ORIENTATION 2 - S'engager collectivement dans un milieu d'apprentissage et de travail stimulant et favorisant l'accomplissement.				
Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention		
2.1 Contribuer à créer un environnement d'apprentissage stimulant et favorisant le développement global des étudiants		2.1.1 Favoriser le sentiment d'appartenance et reconnaître l'engagement étudiant.		
	Satisfaction élevée des étudiants à	2.1.2 Assurer l'ouverture, le développement et la consolidation des programmes d'études à l'international, à l'interculturel ou à l'implication communautaire.		
	l'égard des services du Collège autres que l'enseignement, (moyenne sur 5 ans > 90 %).	2.1.3 Enrichir la vie étudiante en privilégiant une intégration accrue des activités pédagogiques et parascolaires.		
	Ouverture de nouveaux programmes d'études à l'international, à	2.1.4 Poursuivre et diffuser l'intégration des principes de développement durable dans les services et les programmes.		
	l'interculturel ou à l'implication communautaire.	2.1.5 Structurer la mise en place d'une approche intégrant l'EDI dans les services et les programmes.		
	Un projet de stratégie du numérique a été déposé au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.	2.1.6 Soutenir l'intégration des TIC dans l'apprentissage au terme d'une réflexion collective.		
	·	2.1.7 Développer une stratégie du numérique au terme d'une réflexion collective.		
		2.1.8 Structurer l'offre en technopédagogie pour les étudiants et le personnel.		
	Maintien d'une moyenne de 65 % des postes comblés dès le 1 ^{er} concours sur	2.2.1 Faire du Collège un lieu distinctif pour s'accomplir au travail, par la contribution de chacun et la reconnaissance du personnel.		
	les deux années. Satisfaction élevée des nouveaux	2.2.2 Accroître le sentiment d'appartenance du personnel.		
2.2 Contribuer à créer un environnement de travail attrayant et distinctif	employés à l'égard de leur intégration au Collège (maintien d'une moyenne de 85 %) et de leur environnement	2.2.3 Participer au maintien d'un climat de travail basé sur la confiance et la collaboration entre divers groupes et services en fonction de leurs rôles et responsabilités.		
	de travail (maintien d'une moyenne de 80 %).	2.2.4 Optimiser les processus administratifs au bénéfice du développement du Collège.		
	Taux de rétention élevé des employés	2.2.5 Développer des balises encadrant le télétravail au Collège.		
	titulaires de poste (maintien d'une moyenne de 90 %).	2.2.6 Développer des outils d'intégration des nouveaux employés par catégorie d'emploi.		
	Réalisation d'un sondage auprès des employés à l'égard de leur accomplissement au travail.	2.2.7 Mettre en place des mesures qui faciliteront le recrutement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.		
	Un projet de balises en lien avec le télétravail a été adopté par la régie avant le 30 juin 2022.			

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention
3.0 Se préparer à l'arrivée d'au-delà de 1000 étudiants de plus dans les prochaines années	Un chantier de réflexion collective sur la réussite de deux ou trois ans a été débuté et des sommes ont été réservées pour le soutenir.	 3.0.1 Préparer avec le MES des projets d'agrandissement des infrastructures visant à assurer une adéquation avec l'effectif étudiant. 3.0.2 Préparer un plan de transition en attendant que les nouvelles infrastructures
	Un projet de plan de transition a été présenté en régie avant le 30 juin 2022.	soient déployées. 3.0.3 Adapter nos processus administratifs pour qu'ils répondent à la hausse anticipée de l'effectif étudiant.
	Un PDI a été adopté par le CA avant le 31 décembre 2021 après une réflexion collective.	
		3.0.4 Adapter nos processus pédagogiques et d'aide à la réussite pour qu'ils réponder à la hausse anticipée de l'effectif étudiant, laquelle adaptation s'intégrera dans le
	Un tableau de bord d'indicateurs de gestion a été présenté en régie avant le	cadre d'une démarche collective sur la réussite.
	30 juin 2023.	3.0.5 Soutenir les équipes en les outillant en gestion du changement pour faciliter
	Un outil permettant de mesurer les principaux processus du Collège aux deux ans a été présenté en régie avant le 31 décembre 2022.	l'adhésion aux transformations qui seront réalisées.
	Démonstration d'un avancement significatif dans les projets d'agrandissement du Collège.	
3.1 Mettre en œuvre une offre de formation et de services répondant aux besoins de la collectivité et soutenant l'apprentissage tout au long de la vie	Un projet de développement de la carte des programmes à l'EO a été déposé	3.1.1 Poursuivre les activités de veille et d'analyse pour mieux identifier les besoins de marché du travail et des organisations.
	au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.	3.1.2 Soutenir, de façon continue, le développement et l'actualisation des programme d'études.
	Maintien du chiffre d'affaires de la formation continue en comparaison de 2020-2021.	3.1.3 Explorer de nouveaux parcours et modalités de formation pour répondre à des besoins émergents ou atypiques.
	Développement ou acquisition d'au moins un nouveau programme de	3.1.4 Faciliter la mise en œuvre de parcours de formation interordres.
	formation par année.	3.1.5 Poursuivre la stratégie de recrutement du Collège à la Formation continue
	Actualisation d'au moins un programme d'AEC par année.	et adapter celle de l'Enseignement ordinaire pour mieux orienter les futurs étudiants.
	Un projet structurant des mesures d'aide à la réussite pour la clientèle à la FC a été déposé à la régie avant le 30 juin 2023.	3.1.6 Mettre en valeur le caractère distinctif, l'étendue des bénéfices et la flexibilité de l'offre de formation continue et de services conseils.
		3.1.7 Consolider les stratégies de développement et de communication avec les partenaires du Collège.

ORIENTATION 3 - Répondre, de manière souple et adaptée, aux différents besoins de nos clientèles et de notre collectivité (suite)					
Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention			
3.2 Assurer et promouvoir la présence et le leadership du Collège dans son milieu	Participation à au moins un projet par année ayant un impact majeur sur le développement de la communauté. Satisfaction élevée exprimée par les partenaires à l'égard de la contribution du Collège au développement de la communauté. Implication d'employés du Collège sur des conseils d'administration d'organismes régionaux.	 3.2.1 Contribuer aux initiatives majeures de développement de la collectivité. 3.2.2 Spporter le déploiement du pôle d'enseignement supérieur en Montérégie et du Quartier des études supérieurs à Saint Hyacinthe. 3.2.3 Collaborer avec les acteurs du milieu en vue de finaliser l'amélioration des accès au Collège. 3.2.4 Promouvoir les contributions du Collège dans sa collectivité. 			
3.3 Favoriser le développement de la recherche au Collège et revoir les processus du bureau de la recherche	Augmentation de l'engagement des membres du personnel et des étudiants impliqués en recherche. Augmentation du nombre de projets de recherche réalisés (en moyenne un projet de plus annuellement). Accroissement de la valeur des subventions de recherche.	 3.3.1 Favoriser et promouvoir le développement de la recherche au Collège et ses retombées sur l'apprentissage et en communiquer les résultats à la communauté. 3.3.2 Accentuer la recherche appliquée et l'innovation hors CCTT, en multipliant les interactions avec l'ensemble des acteurs internes et externes. 3.3.3 Soutenir les projets de recherche appliquée du Groupe CTT dans les textiles innovants et ceux de Cintech en agroalimentaire. 3.3.4 Outiller le bureau de la recherche pour qu'il puisse mieux soutenir les acteurs de la recherche au Collège. 			

